



Alliance pour la Maîtrise de l'Eau et de l'Energie

S/C ADEID 54, rue statistique - Tamdja ; B.P : 1354 Bafoussam

Tel: +237 33 44 58 82, Email: ame.adeid@gmail.com/ Site web: www.adeid.com

CHARTRE DE L'ALLIANCE POUR LA MAITRISE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE (AME)

PRÉAMBULE

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 énonce en son article 25 que "*Le droit à l'eau pure est un droit de l'Homme fondamental*". Cette déclaration a été confirmée par l'Observation Générale n° 15 du Comité des Droits Économiques et Sociaux des Nations Unies du 26 novembre 2002.

Les dégâts occasionnés par le manque d'eau potable sont éloquentes. En effet à l'heure actuelle dans le monde "*il existe toujours 1,1 milliards d'humains privés d'eau potable et 2,2 milliards sans assainissement. Chaque jour, 10 000 personnes meurent pour avoir bu de l'eau polluée*".

Réunies à Washington en 2000, les Nations du monde soucieuses des conditions défavorables de vie des populations ont adopté un document - les ODM (Objectifs de Développement pour le Millénaire) - qui définit les axes et contours de réduction de 50% le niveau de pauvreté des peuples. L'accès à l'eau y figure et se focalise dans l'objectif spécifique d'amélioration des besoins essentiels de base (eau, santé, énergie, éducation, etc.) des populations de 50%.

Dans le DSCE – Cameroun, un accent particulier est mis sur des stratégies de mise à disposition des populations de l'eau potable à travers des programmes d'adduction d'eau, d'éducation et de sensibilisation et de l'énergie de base.

C'est donc à juste titre que lors du conseil ministériel de juillet 2005 présidé par le Premier ministre, le ministère de la santé publique a relevé que le choléra demeure un problème de santé publique au Cameroun. En 2004, 7 provinces du pays ont été touchées avec 8135 cas de maladies et 174 cas de décès ; en 2005, on recense au 21 juillet 2140 cas de maladie dont 75 cas de décès.

C'est à la vue de ces statistiques peu enviables que la société civile et les pouvoirs locaux et les autres acteurs du développement local de la province de l'Ouest Cameroun ont mis sur pied **une plate forme de réflexion sur les problèmes liés à l'eau** et ce à l'issue d'un atelier tenu le 18 novembre 2005 dans la salle des conférences de l'UCCAO à Bafoussam-Cameroun. Cette initiative va ensuite connaître des mutations qui vont entraîner son extension sur le plan national et l'intégration de la préoccupation énergétique.

La présente charte définit la vision, les missions et les objectifs du réseau. Elle oriente les principales actions et détermine les valeurs et principes défendus par le réseau.

I- Vision de l'AME :

Une Afrique où les citoyens disposent de l'eau potable, ont accès à l'énergie et sont à l'abri des maladies d'origine hydrique.

II- LA MISSION DE L'AME

L'AME promeut une vie meilleure des Humains par une contribution à la mise à disposition en qualité et en quantité de l'énergie et de l'eau potable pour la satisfaction de leurs besoins.

III- LES OBJECTIFS DE L'AME

Afin que la mission de l'AME soit accomplie, les objectifs suivants sont fixés :

- 1- Promouvoir les initiatives participatives dans le sens de l'accès du citoyen à l'eau potable et à l'énergie;
- 2- Développer des actions en faveur de l'hygiène et de l'assainissement en milieu urbain et rural, notamment sur la pollution industrielle ;
- 3- Mener des actions en vue de la promotion, du développement des énergies renouvelables comme solution aux carences énergétiques ;
- 4- Protéger les réservoirs naturels d'eau et les bassins versants en synergie avec les pouvoirs publics locaux ;
- 5- Encourager la mise en place des systèmes de gouvernance hydraulique et énergétique.

IV- LES STRATÉGIES DE L'AME

- 1- Créer et animer un espace de rencontre ouvert, permanent visant à approfondir la réflexion, le débat d'idées, la formulation des propositions, des échanges en toute liberté, des expériences et l'articulation en vue d'actions efficaces pour juguler les problèmes liés à l'eau et à l'énergie,
- 2- Mener des actions de plaidoyer auprès du gouvernement pour l'élaboration des politiques et stratégies efficaces pour l'accès des plus pauvres à l'eau potable et à l'énergie,
- 3- Développer un processus dynamique à caractère régional, national et africain.

V- RELATIONS AME - POUVOIRS PUBLICS-ANE

- L'AME ne réunit et n'articule que les acteurs privés et de la Société Civile (les ANE) intéressés par les problèmes d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'énergie et constitue une instance représentative,
- L'AME respecte cependant, l'indépendance et le positionnement des différents acteurs engagés dans l'initiative,
- L'AME promeut les débats publics sur l'eau et l'énergie et élabore des plans d'action avec des approches innovantes qui s'arriment au DSCE ou à toute stratégie gouvernementale ou internationale du futur en matière de développement,
- Les acteurs non étatiques et les acteurs étatiques ont été au cœur du processus d'élaboration de l'AME. Ils ont participé pleinement depuis son lancement le 18 novembre 2005 à son orientation stratégique, à sa conception et à la mise en œuvre de ses différentes phases préparatoires.

VI- RECHERCHE DES FINANCEMENTS

Des projets à caractère participatif seront élaborés et proposés aux pouvoirs publics et aux différents bailleurs de fonds qui sont sensibles aux problèmes d'approvisionnement en eau potable et en énergie.

VII- VALEURS ET PRINCIPES DE L'AME

L'AME est un espace de mobilisation de toutes les forces vives, du Cameroun et de l'Afrique sur le problème d'eau potable et d'énergie propre. Elle a été construite sur la base de quelques valeurs qui forment son socle.

Ce sont :

- **Un engagement militant** : c'est une plate forme qui promeut l'engagement militant pour une nette amélioration des politiques et stratégies en faveur de l'eau et l'énergie,
- **L'ouverture** : la participation la plus large possible de toutes les sensibilités du Cameroun à L'AME est encouragée

SLOGAN : « L'eau c'est l'ÂME de la vie »

Fait et adopté à Bafoussam, le 3 Mars 2006,
Actualisé le 10 décembre 2010.

LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE A L'ELABORATION ET A L'ADOPTION DE LA CHARTE DE L'A.M.E

N°	Nom et prénoms	Organisation/Structure	Adresse : B P, Tel, Email
1.	Takam Michel	Coordinateur AME	B.P:1354 Bafoussam Tel:34458 82/94818 42
2.	Soffo Gilbert	ACDIC-Ouest	998 37 07
3.	PELAPOUO Etienne	Croix Rouge	981 27 65
4.	MANWABO Pascaline	CAP-Cameroon	621 55 74
5.	Nkeujeu Emma	Chambre d'agriculture	B P : 406 Bafoussam 988 38 60
6.	NGOULOURE Yacouba	UCCAO	797 08 41
7.	NDI Salomon	DLC	344 49 38
8.	FOTGEU Paul	Labo-Baleng	344 35 19 507 87 67
9.	Matou Evéline	Délégation provinciale de la jeunesse-Ouest	344 14 64 910 52 22
10.	MEIGOP Jeanne	Commune Lafé-Baleng	782 62 28
11.	TAMBA Prince	MAJECIB	947 24 80
12.	GOUNE	Commune Urbaine de Bafoussam	916 88 52
13.	DJOUMESSI Pierre	Délégation provinciale des forêts et faunes	344 11 70 752 14 20
14.	NJINKENG Coney	ADEID	783 73 20
15.	NGUEHONDATI Bovary	SYNAPCAM	622 33 79
16.	DONGMO Beaudelin	ADEID	957 74 52
17.	AKWAYI Florence	Délégation provinciale des affaires sociales	344 52 36
18.	MVELE Jean François	Commune Urbaine de BAFOUSSAM	748 97 16
19.	NJOYA Philippe	S. A des Brasseries du CAmeroun	B P : 981 Bafoussam 3441084/3441928
20.	CHOUP WETCHOUA Sylvain	Représentant chef Baleng	758 94 68
21.	NGUIMFACK Anne	CODAS/CARITAS	954 47 58
22.	WEMBE Jean Claude	Délégation santé publique pour l'Ouest	962 38 78
23.	NGOUAGNA J Celestin	Délégation provinciale de la promotion de la femme et de la famille	344 45 40 99 933 36
24.	MOUTCHEU Esaïe	Service provincial des communes de l'Ouest	B P : 925 Bafoussam 945 27 46
25.	NGUETTE Nicole	Chambre d'agriculture de l'Ouest	997 84 55
26.	DJOUNBOU Joseph	AES-SONEL Ouest	750 05 07
27.	MBOUBE Joséphine Carole	CAP-Cameroon	982 97 68
29.	KENFACK Jean Pierre	Délégation provinciale de la jeunesse Ouest	963 95 96
30.	NZONGANG Daniel	UCCAO	987 50 99
31.	MFONGO Ernest	Commune de Penka-Michel	733 00 50
32.	FOKAM Ebenezer	Délégation provinciale des forêts et de la faune	344 11 70 718 74 44
33.	LADO Paul	PACDDU	344 42 85 996 19 09
34.	NGUIFFO Etienne	Commune Urbaine de Bafoussam	344 13 46 982 84 33
35.	KOUENE Joseph	ROTARY International/ EROMAT	992 33 43

36.	TCHINDA Joseph	Chef Supérieur BAPI	961 76 22
37.	TAMEPE MEFIRE Jules	Représentant du chef des Bafoussam	772 03 02 344 51 62
38.	FEUSSI Euloge	ADEID	545 52 66
39.	SINOUE Jean Marie	Délégation provinciale de l'environnement et de la protection de la nature	344 61 59 944 96 98
40.	PINTA André	Délégation provinciale de l'eau et de l'énergie	344 14 67 344 59 33